Nature En Ville
Restaurer et valoriser la nature en ville

La biodiversité : une affaire de tous !

Capitales Française de la Biodiversité - Prix régional Ile-de-France 2018

Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : la ville de Bonnelles
Services de la collectivité associés : tous les services
Budget : 1 000 € (fonctionnement annuel : temps de réunion et synthèses)
Partenaires techniques : Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
Date de début du projet : 01/01/2018

OBJECTIFS

Dès 2013 la commune a souhaité passer au « zérophyto » afin de préserver et de renforcer la richesse environnementale des espaces verts communaux. Dans un même temps, il est souhaité de faire changer le regard et les pratiques des habitants tout en les faisant participer à des actions concrètes de protection de la biodiversité.

MESURES MISES EN ŒUVRE
Pour ce faire, plusieurs actions ont été mises en place :

- acquisition d’outils et mise au point de modes opératoires adaptés ;
- élaboration d’un plan de gestion différenciée des espaces verts ;
- fauches réduites des fossés et bords de route ;

- fauches tardives des prairies et pelouses ;
- mise en place d’éco-pâturage sur les prairies en partenariat avec un agriculteur local (test en 2018) ;
- pose de nichoirs sur les bâtiments communaux ;
- suppression de toute utilisation d’engrais chimique ;
- communication auprès des habitants sur les herbes sauvages ;
- création d’un jardin collectif Bio partagé ;
- sensibilisation et animations sur le jardinage écologique, couplés à une campagne de broyage des végétaux chez les particuliers pour une réutilisation immédiate en paillage et mise à disposition gratuite du surplus du broyat issu de l’élagage communal ;
- plantation de haies buissonnières avec les enfants des écoles ;
- accueil de ruches sur les espaces communaux ;
- mise en place d’hôtels à insectes ;
- consultation citoyenne dans le cadre d’un projet d’ÉcoQuartier pour définir et concevoir les espaces verts collectifs en ateliers participatifs.

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ

La démarche amorcée en 2013 d’arrêt d’usage des pesticides s’est concrétisée en 2015 avec la réalisation d’un diagnostic précis des espaces entretenus (temps passé, pratiques) et la
mise en place d’un plan de gestion différenciée sur l’ensemble de la ville. L’arrêt de l’ensemble des produits sur les espaces communaux a permis au village d’obtenir le label Terre Saine en 2018. Les trottoirs des quartiers récents sont désimperméabilisés et végétalisés.

Coordonnées

Bonnelles

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Jean Jacques THEBAULT, Maire-adjoint
jean.jacques.thebault@gmail.com